

Au sein de notre Centre de Formation par Apprentissage (CFA) et du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA), nous nous engageons à garantir l'accès à la formation pour tous, en particulier pour les personnes en situation de handicap. Pour cela, nous avons mis en place un référent handicap, un interlocuteur privilégié qui a pour mission de favoriser l'inclusion et l'accessibilité pour les apprenants à mobilité réduite.

Rôle du référent handicap : Le référent handicap est chargé de coordonner les actions visant à améliorer l'accessibilité de nos structures et de nos formations. Ses principales missions incluent :

1. **Évaluation des besoins :** Identifier les besoins spécifiques des apprenants en situation de handicap, notamment ceux à mobilité réduite, afin de proposer des solutions adaptées.
2. **Sensibilisation :** Organiser des sessions de sensibilisation pour l'ensemble du personnel du CFA et CFPPA, afin de promouvoir une culture d'inclusion et de respect des différences.
3. **Accompagnement personnalisé :** Offrir un soutien individualisé aux apprenants en situation de handicap tout au long de leur parcours de formation pour garantir leur réussite.
4. **Collaboration avec les partenaires :** Travailler en étroite collaboration avec des organismes spécialisés et des associations pour améliorer l'accessibilité et proposer des aménagements adéquats.

Notre CFA et CFPPA sont résolument engagés dans une démarche inclusive. Grâce au rôle clé du référent handicap et à nos actions en faveur de l'accessibilité. Nous souhaitons offrir à chaque apprenant la possibilité de s'épanouir et de réussir dans son parcours de formation. Nous croyons fermement que la diversité est une richesse et que chaque talent a sa place au sein de notre centre.